



Contrat Légumes – Saison 16
Fabrice THOMAS RAMADIER
6 mois : septembre 2020 – mars 2021

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
FJT, 30 rue de Brest, 35000 RENNES
i-amap-y@hotmail.fr / www.i-amap-y.fr

Fabrice THOMAS RAMADIER
Le Jardin de Marcelle et Mélanie - La Ville Archer
35590 La Chapelle-Thouarault
lejardindemarcelleetmelanie@gmail.com
07 61 10 23 80

Je soussigné·e ,
adhérent·e de l'association I'AMAP'Y, à jour de ma cotisation annuelle, souscris un abonnement du **16 septembre 2020 au 3 mars 2021**, soit 25 semaines. Sur cette période, **23 paniers de légumes** seront livrés.

Cet abonnement me donne droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides, sous certification Bio, disponibles à mesure qu'ils mûrissent. Notre maraîcher Fabrice THOMAS RAMADIER peut, dans la mesure de ses disponibilités, accueillir les adhérent·e·s pour visiter sa ferme.

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant que je recevrai ma juste part de la récolte.

Je m'engage à assurer 1 à 2 permanences de distribution sur les 23 distributions. Un planning est proposé par l'association : les adhérent·e·s s'y inscrivent en fonction de leurs disponibilités.

[Je choisis la taille de mon panier hebdomadaire de légumes et mes modalités de paiement à la page suivante.](#)

Clause de départ :

L'engagement sur la durée est primordial au sein d'une AMAP. Tout départ pour choix personnel est assumé financièrement par l'adhérent·e, aucun remboursement ne sera effectué : il peut toutefois trouver un·e nouvel·le adhérent·e pour le remplacer.

En cas de **circonstances exceptionnelles** (maladie, mutation hors département...), la restitution des sommes non encore encaissées s'effectuera, en accord avec le producteur, sous réserve d'un préavis d'un mois.

Partage de la production :

La distribution se fait toutes les semaines le **MERCREDI entre 18 h 30 et 19 h 30, sous le préau de l'ancienne école – rue Papu**

Attention ! accès piétonnier ; prévoir un cabas pour récupérer vos légumes.

Si je ne peux pas venir chercher ma part, j'en informe le maraîcher Fabrice THOMAS RAMADIER directement par téléphone (si possible la veille) et je conviens avec lui d'un arrangement : aucun remboursement ne sera effectué. Les parts de production de personnes absentes à la distribution seront partagées entre les adhérent·e·s assurant la permanence de distribution.

Fait à le

Signature de Fabrice THOMAS RAMADIER

Signature de l'adhérent·e

A- Je choisis la taille de mon panier : Cochez la case : petit panier (12 € / panier) ou grand panier (18 € / panier)

B- Je choisis mes modalités de paiement : Cochez l'option choisie dans l'un des deux tableaux

Je démarre mon contrat dès le 16 septembre 2020 :

Nombre de versements	Montants pour les petits paniers		Montants pour les grands paniers	
	Choix		Choix	
1	<input type="checkbox"/>	276 € (chèque encaissé en septembre)	<input type="checkbox"/>	414 € (chèque encaissé en septembre)
2	<input type="checkbox"/>	2 x 138 € (chèques encaissés en septembre et décembre)	<input type="checkbox"/>	2 x 207 € (chèques encaissés en septembre et décembre)

OU je démarre mon contrat en cours de période :

Date de début de contrat	Nb de paniers restants	Montant pour des petits paniers	Montant pour des grands paniers
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Libeller chaque chèque à l'ordre de Fabrice THOMAS RAMADIER, indiquer le mois de versement au dos de chaque chèque et lui remettre directement.